

Création du Groupement Forestier Citoyen et Ecologique des Hauts Bois Limousins

Un tiers du territoire

Les emplois d'aujourd'hui et demain

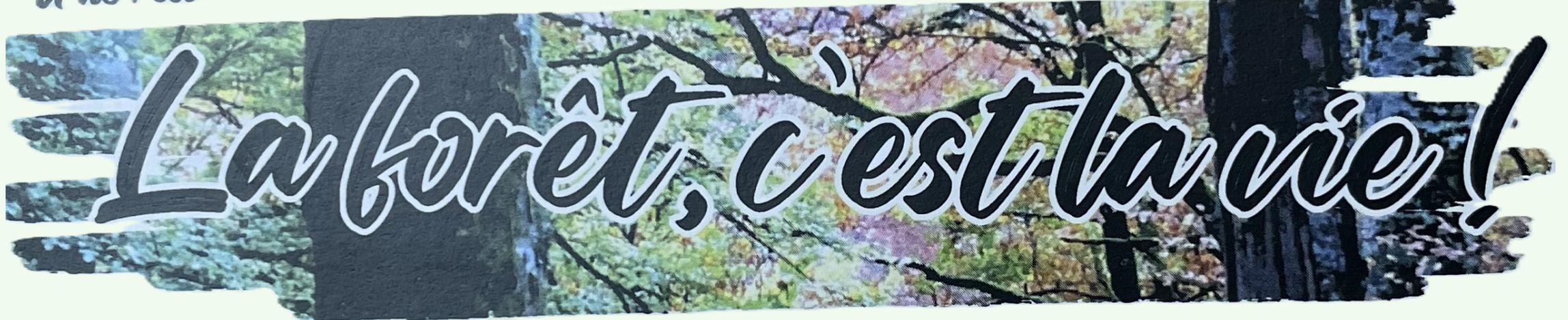
L'air que l'on respire

L'eau que nous utilisons

Une ressource en bois

La biodiversité

Notre paysage



Un patrimoine qui peut fructifier, mais qui est aussi fragile

L'AUBRAIE

Pour Une Forêt Vivante En Limousin

L'Aubraie (AUBRE = arbre en occitan limousin) est une association sans but lucratif créée par des habitants, des professionnels, des élus locaux de Haute-Vienne, Creuse, Corrèze.

Mission :

Promouvoir des méthodes de gestion durable des forêts limousines permettant de répondre aux besoins économiques de production de bois dans le respect des équilibres écologiques et sociaux.

Convictions :

La monoculture de résineux suivie de coupes rases dévastatrices et de reimplantations coûteuses n'est plus le modèle forestier d'avenir.

Des méthodes de sylviculture modernes à couvert continu ont fait leur preuve. Elles bénéficient à tous les acteurs forestiers comme à la société tout entière.

Action :

Agir auprès des propriétaires, des collectivités, des professionnels de la filière bois, et de tous les citoyens pour que la sylviculture mélangée à couvert continu devienne le mode de gestion dominant dans les forêts limousines.

Il est possible de produire du bois tout en préservant la nature.

L'AUBRAIE

Pour Une Forêt Vivante En Limousin



Mise en pratique les idées promues par l'Aubraie en créant un Groupement Forestier Citoyen et Ecologique.

Rencontres et discussions avec d'autres GFCE

Définition de la philosophie du GF en cours de création.

Rapprochement avec l'Association Forêts Partagées.

Groupe de travail pour la rédaction des statuts.

→ Création du Groupement Forestier Citoyen et Ecologique Des Hauts Bois Limousins

Qu'est-ce qu'un Groupement Forestier?

Le Groupement Forestier est une **société civile** qui permet d'acquérir et gérer des bois en rassemblant plusieurs personnes qui achètent des parts du groupement et qui sont donc collectivement co-propriétaires des bois du groupement.

Qui peut faire partie du groupement forestier des Hauts Bois Limousins?

Toute **personne physique** qui adhère aux orientations du groupement et achète des parts devient un « associé », c'est-à-dire membre à part entière, co-propriétaire des bois avec droit de vote à l'assemblée générale.

Des **personnes morales** (association, entreprise, fondation, collectivité locale, etc) ont aussi la possibilité de faire partie du groupement avec l'accord des autres associés.

Quelles forêts ?

Le Groupement forestier se porte acquéreur de parcelles de forêt en vente en combinant plusieurs critères :

- **Localisation en Limousin dans les départements de la Haute-Vienne, Creuse et Corrèze** permettant de visiter les forêts du groupement dans la journée, soit dans un rayon d'environ 50km à partir de Bujaleuf.
- **Potentiel économique** : volume et qualité des bois qui pourront être produits sur la durée
- **Impact écologique** : biodiversité, qualité des sols, ressources en eau, zones humides, etc
- **Taille** : possibilités de sortir et stocker les bois des coupes d'éclaircie
- **Accès** : possibilités de sortir et stocker les bois des coupes d'éclaircie

Quels sont les engagements du groupement forestier ?

- Le groupement a pour objet **la constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion de massifs forestiers, parcelles de futaie ou de taillis que le Groupement pourrait acquérir.**
- Le groupement met en œuvre des **principes et des pratiques de sylviculture permettant de produire du bois et de générer des activités localement et des emplois.**
- La gestion forestière du groupement vise à **préserver ou restaurer des écosystèmes forestiers en favorisant la diversité des peuplements, leur durabilité, ainsi que leur apport à la biodiversité, au climat, à la qualité des sols, des eaux, des paysages.**
Dans ses choix d'acquisition et de gestion, le Groupement prend pleinement en compte les différentes fonctions de la forêt : production de bois, contribution à l'environnement, fonction sociale et récréative.

Quels sont les avantages pour un associé ?

- **Devenir co-propiétaire de forêts** sans avoir la contrainte de les gérer
- **Participer à une démarche positive et citoyenne**
- **Diversifier votre patrimoine** par un investissement dans la forêt
- **Réduire les risques**
- **Bénéficier d'avantages fiscaux :**
 - Crédit d'impôts de 25% (limite 6 250 € par personne et 12 500 € pour un couple)
 - Exonération de 75% des droits de succession

Comment devenir associé?

Le prix de la **part a été fixé à 100€**

Pour entrer dans le groupement en tant qu'associé, il faut acheter :
un minimum de **5 parts soit un investissement de 500€.**

Comment fonctionne le groupement forestier ?

Les sommes d'argent apportées au groupement par les acheteurs de parts lui permettent acheter des parcelles et de financer les travaux forestiers nécessaires

Les **recettes du groupement proviennent des ventes de bois** lors des coupes d'éclaircie ou autre revenu. Ces recettes contribuent à de nouvelles acquisitions, des travaux forestiers ou les frais de fonctionnement du groupement.

Le groupement ne distribue **pas de dividende**.

Tous les 5 ou 10 ans, le groupement procède à une **évaluation des forêts**, ce qui permet de mesurer la valeur créée par la croissance des arbres et de revaloriser le patrimoine des associés.

Comment sont prises les décisions ?

Les décisions importantes (approbation des comptes , acquisitions, travaux forestiers, etc) sont prises par **l'Assemblée Générale**

5 parts = 1 voix, 10 parts et plus = 2 voix (*en cours de discussion*)

Les décisions courantes de gestion sont prises par une **petite équipe de gérants bénévoles** élus lors de l'Assemblée Générale

Les gérants sont assistés par un **Conseil de Gestion** élus lors de l'Assemblée Générale

Le groupement s'appuie sur **l'expertise de gestionnaires forestiers expérimentés.**

Quelle ambition du GF Hauts Bois Limousins?

Réunir une surface forestière suffisante pour mettre en œuvre des méthodes de sylviculture durable qui seront une référence dans notre région et pourront avoir un effet d'entraînement auprès d'autres propriétaires forestiers.

**Merci pour
votre attention**



Adresse mail : gfc@hauts-bois-limousins.fr

Site : <https://hauts-bois-limousins>